

LE NUCLÉAIRE DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Avant-propos

■ **Pierre-Franck CHEVET**, Directeur général de l'énergie et du climat, DGE

L'énergie est un bien essentiel pour nos concitoyens, comme pour nos entreprises. Elle contribue à satisfaire nos besoins vitaux et de confort, mais sa production et sa consommation soulèvent des difficultés croissantes en termes d'impacts environnementaux, de géopolitique, de régulation économique et de précarité, qui conduisent les pouvoirs publics à intervenir fortement. La politique de l'énergie vise, dans la durée, à simultanément assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre l'aggravation de l'effet de serre, maintenir un prix de l'énergie compétitif et garantir la cohésion sociale et territoriale en assurant l'accès de tous à l'énergie. Les défis à relever concernent particulièrement le très long terme, tant pour les objectifs "climat" ("facteur 4", soit - 75 % d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 pour les pays développés) que pour la durée des infrastructures qui sont en cours de construction.

Dans le scénario optimiste de l'AIE, dit "450 ppm", la consommation moyenne annuelle d'énergie primaire par habitant devrait décliner à 1,74 tep au niveau mondial en 2035 et 3,78 au niveau OCDE, contre, respectivement, 1,80 et 4,28 aujourd'hui. Néanmoins, compte tenu de la croissance démographique, la consommation mondiale d'énergie primaire passerait à 14,9 milliards de tep, toutes énergies confondues, contre 12,1 aujourd'hui, ce qui implique de produire plus d'énergie et, notamment, plus d'énergies décarbonées puisque leur part passerait de 20 % à 38 % d'ici 2035.

Ces évolutions représentent de véritables ruptures par rapport aux tendances historiques, y compris pour les pays en développement ou en transition dont le modèle de consommation ne peut plus être copié sur celui actuel des pays OCDE. Ceux-ci doivent par ailleurs définir des stratégies ambitieuses pour réduire leurs émissions de CO₂ sur la base de stratégies de long terme qui permettent à l'ensemble des parties prenantes de se préparer, de s'adapter et d'investir à la hauteur des enjeux. C'est dans cet esprit que la Commission européenne a préparé ses feuilles de route sur une économie bas carbone et sur l'énergie à l'horizon 2050, tandis que le gouvernement français faisait parallèlement établir le rapport "Trajectoires 2020 - 2050 vers une économie sobre en carbone" par M. Christian de Perthuis et le rapport "Energies 2050" par MM. Jacques Percebois et Claude Mandil.

En particulier, ce dernier rapport met en exergue la priorité à accorder aux actions en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique. Il considère, notamment pour le système électrique, que l'effort de recherche public dans le domaine des énergies renouvelables et du stockage doit être accru et que la prolongation de la durée d'exploitation du parc nucléaire existant est la solution économiquement la plus avantageuse, qualifiée "de moindre regret". Il souligne la nécessité de laisser ouvertes des options techniques qui deviendront incontournables à plus ou moins long terme. Il constate en outre le besoin de modélisation et d'analyses approfondies des politiques énergétiques et il recommande en particulier d'étayer la décision publique par le calcul économique.

Ce numéro de la RGN s'inscrit dans cette démarche et complète l'analyse sur divers sujets relevant de l'économie du nucléaire abordés dans les rapports précités. Je remercie la SFEN et les auteurs de ce numéro pour la contribution qu'ils apportent au débat collectif sur la mise au point de la politique énergétique française.